



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPE SYNERGY (le « Compartiment »), un Compartiment de l'EDMOND DE ROTHSCCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'actions N EUR (la « Catégorie ») - LU1161527624

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif : L'objectif du Compartiment est de surperformer son indice de référence par le biais d'une exposition aux marchés d'actions et aux marchés européens en sélectionnant les titres sur une base discrétionnaire dans un univers d'investissement comparable à celui de l'indice de référence.

Indice de référence : L'indice de référence du Compartiment est le MSCI Europe, calculé dividendes nets réinvestis.

L'indice de référence sert uniquement à des fins de comparaison. Le Compartiment est activement géré.

Politique d'investissement : Le Gestionnaire d'investissement inclura systématiquement des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son analyse financière afin de sélectionner les sociétés les mieux notées.

Au moins 90 % des sociétés composant le portefeuille reçoivent une notation ESG. Le processus de sélection comprend un filtrage positif, qui sélectionne les sociétés les mieux adaptées à l'univers, ainsi qu'un filtrage négatif, au moyen duquel le Gestionnaire d'investissement a établi une politique d'exclusion formelle qui intègre l'exclusion des sociétés controversées liées aux armes, au charbon et au tabac. Des informations complémentaires sur l'approche d'investissement responsable du Compartiment sont disponibles sur le site Internet du Gestionnaire d'investissement : <https://www.edmond-de-rothschild.com/en/Pages/Responsible-investment.aspx>.

Le Compartiment relève de l'Article 8(1) du Règlement SFDR, dans la mesure où il promeut une combinaison de caractéristiques ESG, bien qu'aucun indice de référence n'ait été désigné aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) font partie des composantes de la gestion et sont pris en compte dans la décision finale d'investissement, bien que leur poids ne soit pas défini au préalable. Compte tenu de sa stratégie ESG, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales mais n'investit pas dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental, dans le cadre du Règlement sur la taxonomie.

Le Gestionnaire d'investissement cherchera à sélectionner les titres de sociétés faisant l'objet de rachats ou d'un processus de restructuration.

Entre 75 % et 110 % des actifs nets du Compartiment seront investis dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne ou dans d'autres pays de l'Espace économique européen (EEE)

À des fins de gestion de trésorerie, le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des titres de créance transférables, des Instruments du marché monétaire et des Fonds monétaires.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des instruments financiers dérivés

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

Fréquence d'achat ou de vente d'actions : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par l'agent de transfert avant 12 h 30 le Jour de calcul de la VNI et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du revenu : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital.

Ce Compartiment est noté en catégorie 6, en phase avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : Lorsqu'un Fonds est couvert par des garanties ou lorsqu'il est fortement exposé aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

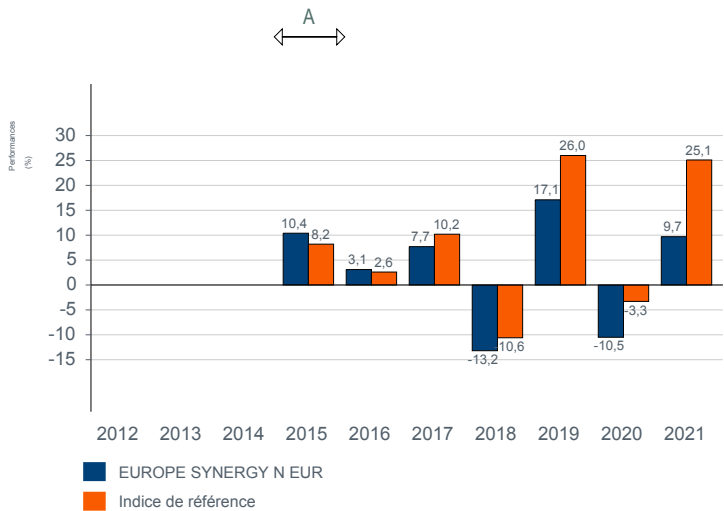
Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur nette d'inventaire.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,13 %
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Performances passées



A : Le Compartiment et la Catégorie ont été créés le 22.01.2016 suite à la fusion par absorption de la Catégorie SC du Fonds français Edmond de Rothschild EUROPE SYNERGY (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées indiquées sont celles de la Catégorie SC du Compartiment Absorbé.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe).

Des documents plus détaillés sur l'Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur <https://funds.edram.com/en>.
Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions du même compartiment ou provenant d'un autre. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».
Des informations détaillées relatives à la politique de rémunération à jour de la Société de gestion, à savoir, notamment, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes chargées de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/legal.aspx>.
Une copie papier de la synthèse de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande aux actionnaires.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou distributeur. Dans certains cas, il est possible que l'investisseur paye moins.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de la dernière année pour l'exercice clôturé en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les performances passées sont calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

EUROPE SYNERGY a été lancé le 22.01.2016

Date de création de la Catégorie d'actions : 11.2014

Indice de référence : Indice MSCI Europe, calculé dividendes nets réinvestis

Ce Fonds est régi par le droit fiscal du Luxembourg, ce qui pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique et le Fonds n'adressera pas de demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions de l'U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas enregistré conformément à l'U.S. Investment Company Act de 1940, et n'a pas vocation à l'être. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22.03.2022.